

**Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 19 septembre 2017**

**Délibération n°6
Portant avis sur l'extension des horaires de la BU des Cerclades**

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L712-6-1,
Vu l'avis favorable du comité technique d'établissement en date du 20 novembre 2015 portant sur
l'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque universitaire,
Vu l'appel à projets relatif au « Plan Bibliothèques ouvertes+ »,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a lancé un appel à projets intitulé « Plan Bibliothèques ouvertes + »,

Considérant que ce plan a pour objectif d'améliorer l'accueil des étudiants en bibliothèque universitaire en étendant, en particulier, l'ouverture des équipements en soirée et le week-end,

Considérant que l'université de Cergy-Pontoise a remis un dossier de candidature qui a été sélectionné en juin 2016,

Considérant que le projet de l'UCP prévoit une extension des horaires de la BU des Cerclades, l'amélioration du service aux usagers et l'installation de lieux de travail spécifique,

Considérant que l'établissement bénéficie, dans le cadre de cet appel à projets, d'une subvention de 85 758 euros versée entre 2016 et 2019,

Considérant que le calendrier proposé par la bibliothèque a été élaboré pour être le plus possible en adéquation avec le calendrier des examens,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres représentés : 6
Membres absents et non représentés : 16

Pour : 16
Contre : 1
Abstention : 0
Non participation : 0

Article unique : émet un avis favorable sur le calendrier suivant proposé par la BU :

- Premier semestre : ouverture jusqu'à 22 heures, du lundi au vendredi, du 6 novembre au 22 décembre 2017 et du 8 au 12 janvier 2018 ;
- Second semestre : ouverture jusqu'à 22 heures, du lundi au vendredi, du 19 mars au 13 avril 2018 et du 2 au 25 mai 2018.

Le vice-président Formation et vie étudiante,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 13 octobre 2017
Notifié le : 13 octobre 2017